**Grilles d’évaluation - Recherche en Actions –**

**Clinique du droit de Bordeaux**

* **30 % pour la qualité de l’organisation de l’atelier de restitution**

|  |  |
| --- | --- |
| **Aspects logistiques** | **/2 points** |
| Organisation de la salle et de l’accueil (chaises, micro, affichage, café, etc.) | 1 |
| Les documents de communication doivent être attractifs et clairs tant sur le fond que sur la forme. Ils devront être adressés aux publics visés dans des délais cohérents. | 1 |
|  | |
| **Animation du séminaire** | **/7 points** |
| Le plan de la séance doit être élaboré et présenté au public. | 0.5 |
| La gestion de l’événement doit comporter une dimension d’interactivité de qualité, elle doit permettre de recueillir les réactions des professionnels, les commentaires du public et de débattre à partir de ces commentaires. | 2 |
| La répartition des tâches, des rôles et de la prise de parole des étudiants doit être définie en amont et éventuellement adaptée le jour de l’événement. | 2 |
| L’expression orale devant le public doit être de qualité (éloquence et adaptation du discours au public) | 2 |
| Le temps alloué à l’événement doit être respecté. | 0.5 |
|  | |
| **Fond de l’intervention** | **/11 points** |
| L’ensemble de la recherche doit être présenté de manière synthétique au public tout en conservant la cohérence de la démarche des résultats et des recommandations. L’introduction du séminaire et la présentation des membres doivent être soignées. | 3 |
| Les débats sont modérés et recentrés lorsqu’ils s’éloignent du sujet. | 3 |
| La synthèse de l’atelier de restitution est pertinente et reprend les éléments abordés par l’ensemble des intervenants. | 5 |

* **60 % pour le rapport de recherche**

|  |  |
| --- | --- |
| **Éléments relatifs au fond du rapport** | **/15 points** |
| L’ensemble des dimensions juridiques et extra-juridiques a été approfondi et correctement exploité. | 3 |
| Les éléments présentés dans le rapport répondent aux exigences d’une démarche d’intégrité scientifique (raisonnement, objectivité, anonymisation, sources citées et fiables ). | 2 |
| Les méthodes d’enquête de terrain utilisées, les acteurs interrogés et les résultats obtenus sont présentés de manière claire et exhaustive. | 2 |
| Le sujet de recherche et le(les) problème(s) juridique(s) qu’il pose sont correctement identifiés et formulés. | 2 |
| Les éléments relatifs aux données objectives du contexte thématique, difficultés d’ordre juridique et extra-juridique découvertes, problème juridique retenu, recommandations envisagées sont clairement distingués et présentés. | 3 |
| Les recommandations qui sont formulées sont cohérentes avec le sujet de recherche et les résultats de l’enquête de terrain. | 2 |
| **Éléments relatifs à la forme du rapport** | **/5 points** |
| La structure globale du rapport est fluide et logique (homogénéité rédactionnelle). | 1 |
| L’expression écrite doit faire preuve d’une qualité orthographique et syntaxique irréprochable. | 1 |
| L’ensemble des sources est correctement référencé (respect nomenclature bibliographique). | 1 |
| La présentation doit être claire et cohérente. Les couleurs, police et mise en page utilisées doivent être similaires sur l’ensemble du document. | 1 |
| Le rapport doit être synthétique (pas de répétition, pas d’éléments superflus etc.) | 1 |

* **10 % autoévaluation**

**Objectif :**

Chaque étudiant participant à la Recherche en actions s’engage à s’investir sur le fond de la recherche au cours de toutes les étapes de l’étude. Toutefois, la gestion de projet, donc son organisation matérielle, implique une répartition de certains rôles entre les étudiants. Cela permet, par ailleurs, de valoriser l’investissement de chaque étudiant de manière plus individualisée dans l’évaluation. Malgré cette répartition et en tout état de cause, la Recherche en actions et la gestion de ce projet demeurent collectives. Un étudiant ne peut pas se contenter d’assurer les seules missions du rôle qui lui est attribué.

Lors de la séance 1, il convient d’expliquer aux étudiants ce double investissement et d’attribuer les différents rôles spécifiques à la bonne gestion et au fonctionnement du projet de recherche. Les étudiants doivent se répartir en petit groupe (3 ou 4 étudiants) et se positionner sur une des cartes de rôles en assumant conjointement les responsabilités liées et ce, sur toute la durée du projet de recherche.

Ils doivent au fur et à mesure et individuellement inscrire, sur un **registre** **des** **tâches,** chacune des actions qui ont été menées conformément à la carte de rôle choisie en début d’année. Ce registre sera diffusé auprès de l’ensemble des membres de la promotion en fin d’année. Il permettra d’évaluer l’investissement individuel de chaque étudiant dans le projet à partir des tâches très concrètes qu’ils ont effectuées.